bpost
PB-PP | B-00000
BELGIE(N) - BELGIQUE
N° D'AGRÉEMENT : P.912287

A.S.B.L

Maison de la Laïcité Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°244 novembre 2026

Le mois de la sensibilisation à la diversité

7 et 8 — 

Théâtre
FranceS

22 — 

Repas
d'avant les FêteS

25 — 

Conférence
Les fossoyeurs de la démocratie libérale

Quinzaine 2026 DROITS DE L'HOMME



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26

Dans ce numéro

En Belgique, y-a-il un parallèle entre les manifestations et les revendications étudiantes de Mai 68 et celles de 2026 ?	p. 3
2h de Philosophie et Citoyenneté : un long combat aboutit enfin !	p. 5
Samedi 5 et dimanche 6 novembre : Théâtre : *Frances*, une pièce de J.-L. Piérart	p. 6
24ème soirée jazz : ambiance conviviale entre douceur, partage et enthousiasme	p. 7
Jeudi 12 novembre à 17h : Le cinéma de minuit : *Images de la vie* de J. Stahl	p. 8
Jeudi 19 novembre à 19 h : Ciné-débat des Résistances : *En première ligne* de L.Benesch	p. 10
Mercredi 25 novembre à 19 h 30 : Conférence-débat « Les fossoyeurs de la démocratie libérale » par A. Zacharie, dans le cadre de la quinzaine des Droits humains organisée par la FdML	p. 12
Jeudis 5 et 19 novembre à 10h ou à 13h : atelier d'art floral	p. 14
Lundis 9 et 23 novembre à 14h : atelier d'aquarelle	p. 14
Mardis 3 et 17 novembre à 13h30 : après-midi Scrabble	p. 14
Parrainage laïque du 27 septembre	p. 15
Dimanche 22 novembre à 12h30 : Repas d'avant les FêteS	p. 16

Accueil : 064/44 23 26 - Mail : laicite.mlz@hotmail.com
Site internet : www.morlanwelzlaicite.be N° de compte : BE76 0682 1971 1895
FACEBOOK : - Maison de la Laïcité de Morlanwelz
- Morlanwelz balade laïque (réservé uniquement aux membres)
Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96 - Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2027

La cotisation annuelle est fixée à **20 €** par membre.
Elle n'avait pas été augmentée depuis 2020.
Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».
Vous pouvez la renouveler par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895
de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz
Avec la mention : cotisation 2027
(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz et notre présence laïque dans notre entité.

En Belgique, y-a-il un parallèle entre les manifestations et les revendications étudiantes de Mai 68 et celles de 2026 ?

Le parallèle entre les mouvements de Mai 68 en Belgique et la vague actuelle de contestations étudiantes et lycéennes de l'automne 2026 est tout à fait pertinent.



Si l'esprit de révolte de la jeunesse traverse les époques, les dynamiques territoriales et les réalités socio-économiques de la Belgique de 2026 imposent toutefois des nuances majeures par rapport au modèle d'il y a près de 60 ans.

Des points de convergence peuvent être soulignés

En mai 68, la jeunesse belge bousculait un système académique jugé poussiéreux et élitiste.

En octobre 2026, la colère se cristallise sur des réformes politiques concrètes : la révision du controversé du Décret Paysage, la fin du tronc commun dans le secondaire porté par la ministre Valérie Glatigny, la hausse des frais d'inscription (minerval), l'augmentation des horaires des professeurs du secondaire qui n'améliorera pas pour autant des conditions de travail des étudiants sans compter l'augmentation de l'abonnement des transports publics.



En 1968, les revendications étudiantes se concentrent sur l'autogestion universitaire, la contestation du capitalisme et la démocratisation des savoirs.

Ceux de 2026 luttent pour des raisons plus pragmatiques : préserver l'accès financier à leurs études et stopper la dégradation de leurs conditions matérielles.

La politisation globale s'exprimait au-delà des cours.



En 1968, les étudiants belges ne parlaient pas que d'enseignements ; ils refusaient notamment la guerre du Vietnam.
En 2026, les assemblées générales et les blocages filtrants (notamment sur le campus du Solbosch de l'ULB) mêlent des revendications scolaires à des combats sociétaux majeurs, tels que le rejet du retour du service militaire ou la crise climatique.

Des points de divergences, de rupture sont apparus.

La nature de la violence : En Mai 68, la violence était avant tout politique, intellectuelle et idéologique, dirigée contre l'autorité et l'État (barricades, pavés).
En 2026, elle se traduit par une fracture plus individualiste et nihiliste. Les débordements actuels s'avèrent plus matériels et opportunistes, marqués par le pillage de commerces et le vandalisme gratuit, souvent sans réel projet politique.

Le profil des acteurs : Les révoltés de Mai 68 étaient majoritairement des étudiants majeurs (18-25 ans) et des ouvriers. Les contestations actuelles se caractérisent par un net rajeunissement des participants, impliquant de très jeunes mineurs (parfois de 12 à 15 ans), dont certains, en situation de rupture sociale, hors du milieu scolaire.

Le rôle de la technologie : Contrairement à la communication artisanale de 1968, les manifestants et casseurs actuels utilisent massivement les réseaux sociaux. Ils s'en servent pour coordonner des actions éclair et se mettre en scène en direct afin d'obtenir une participation numérique immédiate.

Un constat positif ?
La jeunesse belge de 2026 partage avec celle de Mai 68 une même capacité à se mobiliser pour des causes sociétales, son combat actuel est nettement plus ancré dans la survie socio-économique, tout en étant fragilisé par des formes accrues de violence et une organisation hyper-connectée.
Il est urgent, au-delà d'une crise politique qui ne veut pas dire son nom, que des réponses et des actes concrets répondent à leurs inquiétudes légitimes sous peine de la voir s'écarter des valeurs démocratiques que nous défendons âprement.

Yvan Nicaise



2h de Philosophie et Citoyenneté: un long combat aboutit enfin !

Le Centre d'Action Laïque a pris connaissance de la décision prise le 13 octobre de passer d'ici 2029 à un cours de 2h de Philosophie et Citoyenneté dans l'enseignement officiel.

C'est une décision historique qu'a prise le Comité d'avis réunissant les acteurs de l'enseignement autour de la Ministre de l'Education de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Depuis des années, le Centre d'Action Laïque milite pour cette réforme qui aura pour effet de mettre un terme à la ségrégation entre élèves sur base de convictions religieuses ou philosophiques. À l'heure où notre société se polarise de plus en plus, ce cours offrira aux élèves, réunis par-delà leurs différences, un espace de réflexion critique et de dialogue sur les grandes questions de société. Un espace fondé sur les méthodes de la démarche philosophique et la décentration – en d'autres termes, apprendre à questionner seul et en commun mais en dehors de toute influence ou partage d'expérience de foi prosélyte.



C'est aussi une réforme attendue de longue date par de nombreux acteurs de l'enseignement et de très nombreux parents.

Le Centre d'Action Laïque salue la décision et invite le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à accorder une grande attention à la mise en œuvre de la réforme pour assurer à la fois des conditions sociales dignes pour les enseignants concernés et leur formation à la hauteur des exigences de ce cours notamment les indispensables garanties de neutralité des enseignements.

Communiqué du Centre d'Action Laïque

A.S.B.L
Maison de la Laïcité
Morlanwelz

PICARDIE LAÏQUE

Fédération des Maisons de la Laïcité asbl

FRANCES

UNE PIÈCE DE JEAN-LUC PIÉRART

Le samedi 7 novembre 2026 | 19h30
Le dimanche 8 novembre 2026 | 16h30

Entrée : 10€
Etudiant : 5€

Infos et réservations :
064/44.23.26
laicite.mlz@hotmail.com
Jlpierart@gmail.com

Avec :
- Anne-Catherine NOTTET
- Stéphanie DELCROIX
- Candice HONOREZ
- Sophie FAVYTS
- Pierre-Olivier BOUQUEGNEAU
- Sergio ZANTORLIN
- Baptiste DENIS



FRANCES

Une pièce de Jean-Luc Piérart

Dates : 6 et 7 novembre

Cette pièce "Frances" est un biopic sur la vie de l'actrice américaine Frances Farmer qui est aujourd'hui totalement oubliée.



Elle fut pourtant à son époque aussi célèbre que "Marylin Monroe".

Née à Seattle, dotée d'une grande beauté et d'un esprit farouchement indépendant, elle se fait remarquer dès l'université pour ses talents dramatiques.

MAIS qui était-elle réellement ?

Une jeune personne hystérique et asociale ou le symbole de la femme libre et émancipée qui se voulait maître de son destin ?
Cette pièce est une libre adaptation d'une partie de sa vie.
Il s'agit, donc, d'une fiction.
Sur l'affiche ci-jointe se trouvent les noms des comédiennes et comédiens que vous aurez le plaisir d'apprécier.

24ème soirée jazz : ambiance conviviale entre douceur, partage et enthousiasme







A.S.B.L
Maison de la Laïcité
Morlanwelz

LE CINÉMA DE MINUIT



JEUDI 12 NOVEMBRE 2026 -17:00

PAF : 5€ - ART.27 : 1.25€
INFO : 064/44.23.26

Place Albert 1er, 16A
7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise

LE CINEMA DE MINUIT… A 17 H

Jeudi 12 novembre
« Images de la vie » (1934) de John Stahl

Présentation

Le film raconte le destin croisé de **deux mères veuves**, l'une blanche (Beatrice, jouée par Claudette Colbert) et l'autre noire (Delilah, jouée par Louise Beavers). Elles décident de s'associer et fondent une entreprise de crêpes qui devient particulièrement prospère.
Cependant, le succès commercial est rapidement rattrapé par de lourds drames familiaux, identitaires et raciaux, notamment à travers la fille de Delilah, une jeune métisse au teint clair qui tente de renier ses origines pour s'intégrer dans la société blanche.

Parlons du film



Ce mélodrame américain majeur réalisé par John M. Stahl est adapté d'un roman de Fannie Hurst. Il s'agit d'une œuvre particulièrement audacieuse et avant-gardiste pour les années 1930.

Bien avant le mouvement des droits civiques, le film aborde de front la ségrégation et la crise identitaire liée au racisme systémique aux États-Unis.
C'est l'un des premiers films hollywoodiens d'avant-guerre à mettre en scène l'émancipation économique de deux femmes qui bâtissent seules un empire commercial.
Claudette Colbert, célèbre actrice d'origine française, alors au sommet de sa carrière à Hollywood, y livre une interprétation remarquable.

Entrée : 5 € - Art27 : 1,25 €

Jean Luc Piérart

A.S.B.L
Maison de la Laïcité
Morlanwelz

CINÉ-DÉBAT 2026

Place Albert 1er 16A - Morlanwelz



Province de HAINAUT

Jeudi
19 novembre
19h00

P.A.F : 5 € - Article 27
tjcket disponible au CPAS)
Étudiants : 2 €
info : 064.44.23.26

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite

Débataveclacollaborationde HainautCultureTourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1er, 16a 7140 Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle

A.S.B.L
Maison de la Laïcité
Morlanwelz

Place Albert 1er,16A -
7140 Morlanwelz

Ciné-débat des Résistances

Jeudi 19 novembre 2026 à 19h00

EN PREMIÈRE LIGNE

un film de Petra VOLPE

(Suisse, 2025)

Le film se déroule au sein d'un hôpital suisse confronté à une grave crise de sous-effectif. Il suit le parcours de Floria (interprétée par Leonie Benesch), une infirmière profondément dévouée qui s'occupe de ses patients avec une expertise et une diligence remarquables dans un service de chirurgie.

En dépit d'un manque de moyens, elle tente d'apporter humanité et et chaleur à chacun de ses patients.

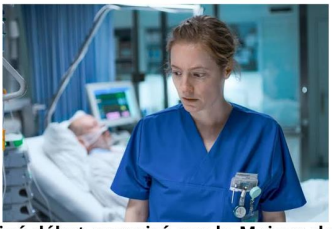
Mais au fil d'une garde de nuit particulièrement intense, sa routine se transforme en une véritable course contre la montre et la situation commence dangereusement à lui échapper.

«En première ligne» est construit comme un thriller médical immersif qui sert à la fois de déclaration d'amour au personnel soignant et de cri d'alarme face à la déshumanisation et aux dérives du secteur hospitalier.

Ce film a été largement primé, s'imposant notamment comme le grand vainqueur des Prix du cinéma suisse 2026 (Les Quartz).

Fort de son succès, il a été choisi pour représenter la Suisse aux Oscars et a réussi à se hisser dans la shortlist (la présélection des 15 meilleurs films internationaux), bien qu'il n'ait pas atteint les 5 finalistes nommés.

Un hommage vibrant à l'engagement quotidien des infirmières.



P.A.F. : 5 € - Article 27 - Etudiant 2€
Info Yvan Nicaise : 0478/39.27.96 -
La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz en collaboration avec Hainaut Culture Tourisme.

A.S.B.L
Maison de la Laïcité
Morlanwelz
Place Albert 1er, 16A - 7140 Morlanwelz

25/11/2026

19h30

Quinzaine 2026
DROITS DE L'HOMME

CONFÉRENCE

LES FOSSOYEURS DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE



Protéger nos droits et nos libertés

PAR ARNAUD ZACHARIE

Secrétaire général du Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11)



Entrée : 6 €
Membre : 5 €
Etudiant : 5 €

INFOS ET RÉSERVATIONS

Réservation souhaitée

064/44.23.26
laicite.mlz@hotmail.com

Centre d'Action Laïque
Libres, ensemble

Fédération des Maisons de la Laïcité asbl

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Mercredi 25 novembre – 19h30
Conférence-débat
« Les fossoyeurs de la démocratie libérale »
par Arnaud Zacharie

Dans le cadre de la Quinzaine des Droits humains organisée par la Fédération des Maisons de la Laïcité
« Le déclin démocratique touche toutes les régions du monde, y compris les démocraties occidentales, faisant de la démocratie libérale un régime politique de plus en plus minoritaire et fragilisé ». **Arnaud Zacharie**

Une conférence au cœur de l'actualité.
Notre Maison de la laïcité a sollicité Arnaud Zacharie pour aborder une des préoccupations importantes qui nous interpelle : **protéger nos droits et nos libertés** car**,** de jour en jour, des leaders autoritaires sapent l'Etat de droit dans le monde, y compris des leaders proches de nous.
La confiance des citoyens et citoyennes envers leurs mandataires diminue, alimentant un désenchantement démocratique et une crise de légitimité de la démocratie représentative.
Notre conférencier appelle ces leaders « Les fossoyeurs de la démocratie ». Même si cette expression est forte, elle reflète bien l'impact que ses leaders ont sur le maintien d'une démocratie libérale.
Face aux fossoyeurs de la démocratie libérale, il est urgent d'empêcher que s'érode ce qui demeure le régime politique le plus à même de protéger nos droits et nos libertés.
Pour nous éclairer sur cette triste réalité, Arnaud Zacharie décrypte les mécanismes économiques, politiques et culturels qui alimentent une vague autocratique mondiale.
Il abordera les pistes d'actions visant à protéger nos droits et nos libertés.
Mieux connaître notre conférencier
Arnaud Zacharie est secrétaire général du Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11). Il est maître de conférences à l'ULB et à l'ULiège, et il enseigne dans plusieurs hautes écoles. On lui doit plusieurs ouvrages parmi lesquels *Mondialisation : qui gagne et qui perd* (2013) et *Mondialisation et national-populisme : la nouvelle grande transformation* (2020) et *La transition écologique et sociale (2020).*
Les entrées seront votre participation l'opération 11.11.11 qui finance plus de 200 projets de développement durable dans une quarantaine de pays en Afrique, en Amérique latine, en Asie et au Moyen-Orient. **Yvan Nicaise**

Jeudis 5 et 19 novembre à 10h ou à 13h : atelier d'art floral



Les fêtes patronales approchent et seront peut être l'occasion de réalisations particulières. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité 064/44.23.26.
Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.
Participation : **18** €, fleurs et café compris.
Prochaines dates : 17 décembre.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 9 et 23 novembre à 14h : atelier d'aquarelle



Les participant.e.s à cet atelier continuent à poursuivre avec enthousiasme leur passion pour les créations aquarellistes, généralement 2 fois par mois.
La participation aux frais est de **6** €,
Papier et café offerts.
Prochaines dates : 7 et 21 décembre.

Monique Piret

Mardis 3 et 17 novembre à 13h30 : après-midi Scrabble



Les passionnés de Scrabble se réunissent et partagent leur passion de 13h30 à 16h30.
Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.
L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.
Prochaines dates : 1 et 15 décembre.

Georges Gérard

Parrainage laïque du 27 septembre



Le 27 septembre, nous avons célébré le parrainage laïque de Milena Sirjacques dont les parents sont Madame Lilou Henin et Monsieur Jonathan Sirjacques.

Monsieur Lorenzo Giangiordani, pressenti comme parrain de Milena, s'est solennellement engagé à se conformer aux devoirs qu'implique le parrainage laïque et de prendre sous sa protection Milena si l'un ou l'autre parent était empêché par le destin de remplir jusqu'au bout leur mission.

La laïcité n'est pas le contraire de la religion. Elle est le contraire de la théocratie (qui voudrait soumettre l'Etat à une religion), du totalitarisme (qui voudrait soumettre les consciences à l'Etat), et du fanatisme (qui voudrait s'imposer par la violence).

André Comte-Sponville (philosophe français contemporain)

La liberté et la santé se ressemblent : on n'en connaît le prix que lorsqu'elles nous manquent.

Henry Becquet (auteur dramatique français du XIXème siècle)



A vos agendas : décembre

(Hors activités permanentes)

Jeudi 10 décembre : cinéma de minuit… à 17h
« La cuisine des anges » de Michael Curtiz

Mercredi 9 décembre à 19h30 :
« Peut-on (vraiment) tout faire dire aux nombres ? »
Conférence-débat avec Nathan Uyttendaele, docteur en statistiques (UCLouvain).

Lundi 14 décembre: Lundis du Préau
12h30 : repas mensuel
14h30 : sujet à déterminer.

Jeudi 17 décembre à 19h : : Ciné-débat des résistances
« A feu doux » de Sarah Friedland

Repas d'avant les FêteS
Dimanche 22 novembre à 12h30



Menu

Mises en bouche



Pâté en croûte
à l'armagnac
ou
Terrine de 3 poissons



Civet de chevreuil
Gratin aux cèpes
Carottes









Trio de fromages

Dessert de FêteS

Café



Participation : 30 € (moins de 12 ans : 15 €)
Et toujours nos vins et boissons à prix modérés



Vu les délais de commande
Réservation au plus tard le mardi 17 novembre
par téléphone au 064 44 23 26 (et **préciser l'entrée**)
par mail : laicite.mlz@hotmail.com **et** confirmée
par virement au compte n° BE76 0682 1971 1895
de l'ASBL Maison de la Laïcité – Morlanwelz.
Mentionner " noms et nombre de personnes".

Editeur responsable : Yvan Nicaise
Mise en page : Dominique Patte
Couverture : Naomi De Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)